

## **CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE**

### **EXAMEN DE PROMOTION INTERNE**

**SESSION 2020**

#### **ÉPREUVE DE QUESTIONNAIRE**

##### **ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Un questionnaire, appelant des réponses courtes, portant sur l'organisation de la sécurité et sur les pouvoirs de police du maire.**

Durée : 2 heures  
Coefficient : 2

##### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 2 pages**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant*

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient en indiquant impérativement leur numéro.

**Question 1 (3 points)**

Définissez la contrainte dans le cadre pénal et ses effets.

**Question 2 (3 points)**

Donnez la différence entre la police administrative et la police judiciaire.

**Question 3 (3 points)**

Expliquez l'objectif d'une convention de coordination.

**Question 4 (4 points)**

Qu'est-ce qu'un Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) ?

**Question 5 (5 points)**

Citez les trois faits constitutifs de l'infraction.

**Question 6 (5 points)**

Le contrôle de légalité des arrêtés de police du Maire.

**Question 7 (4 points)**

Expliquez-en quoi consiste les pouvoirs d'OPJ du Maire ?

**Question 8 (3 points)**

Sous quelles conditions le Maire peut-il réglementer la tenue vestimentaire des personnes circulant dans sa commune ?